



**#DeconfinonsLeursDroits !**

**Enfants scolarisés  
et familles sans-papiers :**

**Régularisez !**

## **Rassemblement devant la Préfecture**

**mercredi 14 avril 2021 à 16h30**

**Place Saint-Étienne à Toulouse**



→ Le 3 février, familles sans-papiers, collectifs d'établissements scolaires, soutiens, nous étions devant la préfecture, pour porter collectivement des pétitions pour la régularisation de familles sans papiers.

→ Le 14 avril, nous revenons devant la préfecture pour demander l'accès aux droits et à des papiers pour toutes et tous !

*Cette initiative se déroulera en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, organisé avec rappel de l'application des consignes de sécurité sanitaire.*

À Toulouse comme ailleurs, familles sans-papiers, exilé·e·s, réfugié·e·s, subissent les contraintes sanitaires, dans des conditions de vie très difficiles. De plus, du fait des procédures et des réglementations, leurs droits aussi sont confinés.

Depuis des mois, des écoles et des collèges se mobilisent : les écoles Matabiau, Marengo-Péριοle, Renan, Marie-Curie, Calas-Dupont, Jacquier, Oustalous, Bécanne, Billières, Falcucci, Georges-Hyon, les collèges Jean-Pierre Vernan, Maurice-Bécanne...

Dans ces établissements, et en dépit de la situation sanitaire, la communauté éducative se mobilise avec les enseignant·e·s, les parents d'élèves, des citoyen·ne·s, pour que les enfants et leurs familles sans-papiers puissent vivre dignement en France et aient accès aux droits fondamentaux, droit à l'éducation, droit à un logement, droit à la santé, droit au travail...

### **Nous tenons à alerter les autorités préfectorales de la Haute-Garonne sur :**

➔ les nombreux écueils liés à la dématérialisation des démarches administratives et à l'extrême lenteur des réponses de la Préfecture, qui compliquent les démarches de régularisation, le tout sous prétexte de crise sanitaire ;

➔ la situation dramatique des enfants en situation de handicap, scolarisé·e·s dans une école qui se veut inclusive et qui ne voit pas aboutir la demande de régularisation de leurs parents ;

➔ les difficultés que rencontrent les jeunes élèves étrangères et étrangers pour accéder à l'alternance dans le cadre de la formation professionnelle et plus largement pour obtenir des stages qualifiants, alors qu'il·elle·s ont suivi avec succès leur scolarité ici.

De plus, nous souhaitons nous entretenir avec les représentants locaux de l'État sur la perspective de la levée progressive des mesures sanitaires qui nous alerte quant à l'avenir de ces familles. En effet, le « déconfinement » ne saurait se traduire par une reprise des charters et des expulsions, mais par un accès plus large aux régularisations.

### **Des papiers pour toutes et tous !**

**Le Réseau Education Sans Frontières 31** est constitué par des collectifs d'établissements scolaires, des organisations syndicales (FSU, Solidaires...) et associatives (Cimade LDH, FCPE...). Il regroupe des personnels de l'Education Nationale, des parent.es d'élèves, des citoyen.nes qui militent pour aider à la régularisation des jeunes sans papiers scolarisés.